

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 8

Votants : 8

L'an deux mil quatorze

Le 21 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 février 2014

**PRESENTS : MME COUTEAU****MM. SAVIN – BARRAL – BOISSIER DESCOMBES –****BOIVENT – MERCIER – SUTRE – TEILLET****EXCUSEE : MME MOUNIER****ABSENTS : MME BOUDOIRE - MM. ALLEGRE – CALVET  
– REMAUD****POUVOIRS : S.O.**

Mme COUTEAU a été nommée secrétaire.

**2014-02-01 D****OBJET : Renouvellement du contrat CUI-CAE de Monsieur LOUINEAU**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le contrat de Monsieur LOUINEAU arrive à terme le 8 mars 2014, après 20 mois passés au sein de notre collectivité.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal qu'il reste des travaux de maçonnerie à effectuer et qu'il serait par conséquent intéressant de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU, ce qui s'avère possible au regard de sa Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, de renouveler le contrat de Monsieur LOUINEAU, en accord avec l'avis des services de Pôle Emploi, pour une durée de 12 mois avec un travail effectif de 22 heures hebdomadaires et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce renouvellement.

Fait à Jauldes, le 24 février 2014

**Le Maire****Eric SAVIN**